

**Osez tous les métiers**  
Les élèves accompagneront leurs parents au travail le jeudi 11 novembre. **p.2**



**Réédition**  
*L'Histoire de l'administration cantonale vaudoise* a fait l'objet d'une réédition. **p.2**



**Musée de l'Élysée**  
Les photos de constructions industrielles de Bernd et Hilla Bercher. **p.8**

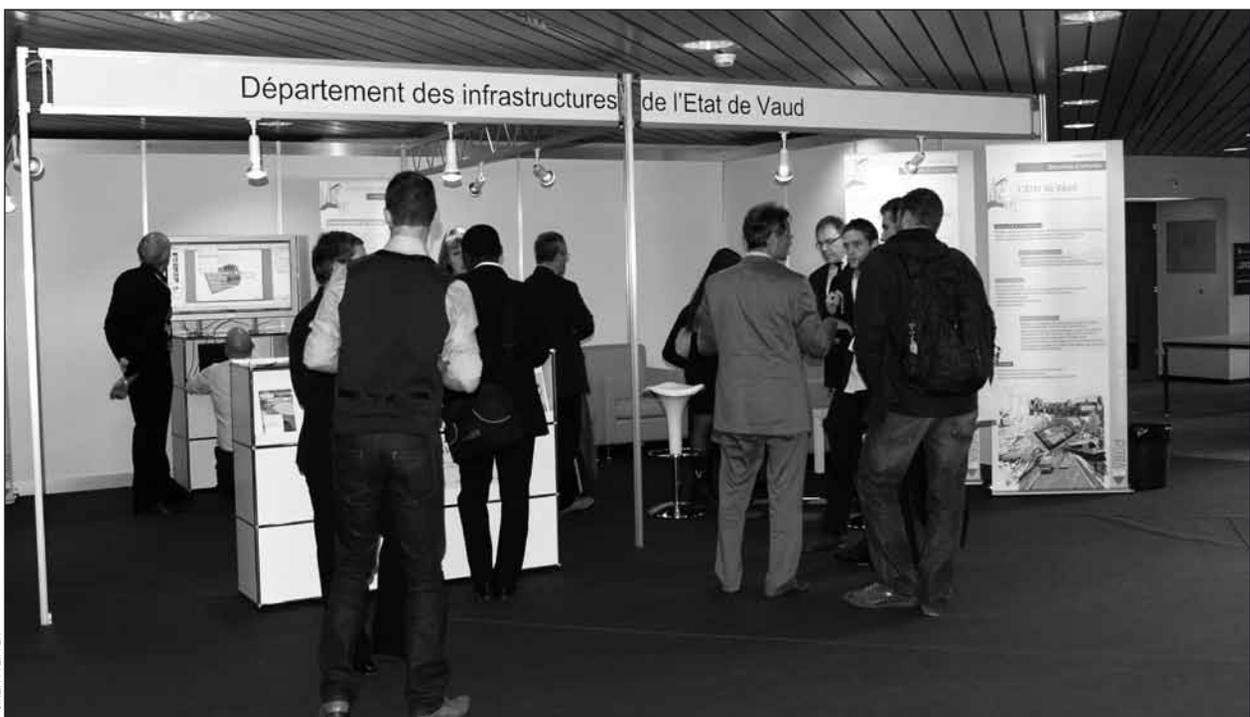


# La Gazette

N° 220 – 3 novembre 2010

Journal de la fonction publique

## L'administration au Forum de l'EPFL



*Le stand du Département des infrastructures a intéressé une bonne centaine de futurs diplômés de l'EPFL.*

L'administration cantonale n'est pas le premier employeur auquel pensent les futurs diplômés de l'EPFL. Seule administration

publique avec la Confédération présente au Forum de l'EPFL 2010 parmi 130 entreprises, l'Etat de Vaud a pu présenter et montrer à une bonne cen-

taine d'étudiants avancés qui se sont arrêtés à son stand l'intérêt et la grande diversité et des professions pratiquées dans l'administration. **p. 3**

### Le SASH fête ses 25 ans

Des forums sont organisés aux quatre coins du canton. Les activités du Service des assurances sociales et de l'hébergement y seront présentées. **p. 6**



### Allègements de réglementations

La démarche de simplification administrative SimpA se poursuit. Un premier train de 38 mesures vient d'être adopté. 200 pistes de simplification sont à l'examen dans les services. Les allègements des réglementations peuvent être source de gains importants. Au cours des années, les règlements ont tendance à devenir complexes. La simplification administrative permet de diminuer l'impact des règles et autres obligations étatiques sur les usagers. Ces contraintes réglementaires ont des conséquences mesurables pour les entreprises, ou prestataires de services externes: coûts salariaux, indemnités, pertes de productivité. **pp. 4-5**



## La journée Osez tous les métiers est de retour



Ne vous étonnez pas de croiser de jeunes têtes blondes dans vos séances et sur votre lieu de travail jeudi 11 novembre. Ce jour, les filles accompagnent leurs pères et les garçons leur mère dans leurs activités professionnelles.

Ils étaient plus de 14 700 élèves de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année des écoles vaudoises à participer à la Journée Osez tous les métiers (JOM) en 2009. Et parmi eux bon nombre dans l'administration cantonale. Jeudi prochain, des membres du Grand Conseil et la présidente Claudine Wyssa animeront pour l'occasion un «Parlement des filles» durant l'après-midi.

La JOM est organisée depuis plusieurs années en novembre par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du Canton de Vaud et le DGEO.

### Réédition

L'*Histoire illustrée de l'administration cantonale vaudoise 1803-2007*, par l'archiviste cantonal Gilbert Coutaz a été rééditée. Cet ouvrage de 204 pages imprimé par la CADEV a été remarqué, notamment lors d'un atelier de travail organisé par les Archives fédérales suisses au sujet de la place de l'histoire de l'administration dans la recherche et l'enseignement en Suisse.



> L'ouvrage peut être obtenu auprès des Archives cantonales vaudoises. [www.vd.ch/archives-cantonales](http://www.vd.ch/archives-cantonales) - [info.acv@vd.ch](mailto:info.acv@vd.ch).

## Votre prévoyance, vos questions

### Maintenir le niveau de prestation lors d'une baisse de salaire

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

«Comment se fait-il que le coût d'un rachat d'années d'assurance augmente plus on approche de la retraite?»

Dans le numéro de *La Gazette* d'octobre, a été abordée la question du rachat d'années d'assurance, opération permettant à l'assuré de combler ses lacunes de prévoyance. À cette occasion, il était précisé que «plus un rachat est effectué tôt, moins il sera onéreux». Un exemple permet de mieux comprendre ce fait.

Un maître d'enseignement secondaire commence à cotiser à la CPEV à l'âge de 30 ans après ses années d'études. N'ayant jamais cotisé dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier, son âge d'entrée dans la caisse devrait être ramené à 24 ans et 6 mois afin qu'il compte les 37 années et 6 mois d'assurance nécessaires pour bénéficier d'une pension de retraite complète (60%) à l'âge terme de 62 ans. Il demande une offre à la CPEV pour racheter les 5 ans et 6 mois qui lui manquent.

Exemple du texte (enseignant)	Nombre d'années à racheter	x Salaire cotisant	x Taux d'actualisation indiqué par la loi	= Coût du rachat
Offre à 30 ans	5,5	x CHF 60'000	x 11,3 %	= CHF 37'290
Offre à 50 ans	5,5	x CHF 90'000	x 15,2 %	= CHF 75'240

Le coût du rachat se calcule ainsi:

**Nombre d'années à racheter x Salaire cotisant x Taux d'actualisation indiqué par la loi = Coût du rachat** (voir tableau)

Bien qu'il puisse la régler par mensualités, il renonce à cette offre, ne se sentant pas suffisamment concerné par la retraite.

#### Augmentation exponentielle

20 ans plus tard, alors que son salaire a sensiblement augmenté et que la retraite approche, ce même assuré redemande une offre à la caisse, pour le même rachat.

Le même calcul que ci-dessus s'applique, mais sur des valeurs actualisées donnant un résultat dès lors différents.

L'enseignant constate que le coût de son rachat a doublé alors que ce n'est pas le cas de son salaire cotisant. Cela est dû au fait que le taux d'actualisation indiqué par la loi sur la CPEV augmente de façon exponentielle. Ce taux tient compte des prestations acquises, mais aussi de l'intérêt qui vient bonifier chaque année l'argent versé par l'assuré. Plus cet argent est versé tard, moins l'intérêt produit son effet cumulé, ce qui explique le renchérissement exponentiel du coût de rachat.

• Suivez l'actualité de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud sur le site [www.cpev.ch](http://www.cpev.ch).

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse [gazette@cpev.ch](mailto:gazette@cpev.ch)

**La Gazette**  
JOURNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Éditeur: État de Vaud. Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud. Rédaction: Joël Christin, Luc Jaccard, Cinzia Pfeiffer. Impression: PCL Presses Centrales SA, Renens. Correspondance à adresser à *La Gazette*, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne. Téléphone: 021 316 05 15 - Fax: 021 316 40 52 - E-mail: [info.gazette@vd.ch](mailto:info.gazette@vd.ch)

Forum EPFL

# L'Etat, un employeur méconnu

*L'Etat employeur était présent, au milieu de 130 entreprises, au Forum 2010 de l'EPFL. Les jeunes diplômés se montrent intéressés mais rarement pour un premier emploi.*

Une bonne centaine de futurs ingénieurs se sont arrêtés au stand de l'Etat. La plupart n'avaient qu'une très vague idée de ce qu'est l'Etat et du genre d'emplois qu'ils pourraient y trouver. Le Forum leur a permis de découvrir leur intérêt à considérer l'Etat comme un employeur potentiel. Tout en sachant qu'une postulation à l'Etat, surtout dans les secteurs de l'ingénierie, de l'informatique ou de l'architecture, ne peut se faire qu'après l'acquisition d'une certaine expérience.

## Internet et réseaux sociaux

Sur le stand, l'outil privilégié pour la présentation des projets et des prestations de l'Etat était le site [www.vd.ch](http://www.vd.ch). Première difficulté: les projets n'y sont pas tous exposés de manière identique, certains en sont même absents. Danielle Coppex et Nathalie Schwery Amy, responsables RH du DINF qui étaient présentes à l'EPFL, ont constaté qu'il n'est pas facile de trouver sur le site internet de l'Etat les informations utiles pour mettre en valeur les prestations de l'Etat employeur ou les possibilités de carrière dans l'administration cantonale.

Autre support de communication: les réseaux sociaux Facebook et Twitter. «Ça n'a pas été le buzz du siècle, admet Vincent Mehrdad, assistant RH du Service des routes et co-animateur des pages VDcarrieres, mais on a quand même accueilli quelque 90 nouveaux «amis» sur Facebook en deux jours. On va continuer à y mettre les offres d'emploi du DINF et du DSE».



Stand de l'administration cantonale au forum de l'EPFL le 19 octobre 2010.

## Bonnes perspectives pour l'avenir

L'Etat de Vaud a certainement des atouts pour recruter des candidats de qualité. Le Forum de l'EPFL a permis de vérifier que la plupart des futurs ingénieurs n'en sont guère informés. La formule de stand ouvert dans des occasions comme celle-ci permet de toucher un public qui n'irait pas spontanément sur le site de l'Etat pour chercher un emploi. Le bilan de l'exercice est donc positif, et cette première expérience permettra de préparer une édition 2011 plus éclairée et plus diversifiée pour faire briller l'Etat employeur.

CP

## Un job à l'Etat? Oui, pour plus tard...»

Olivia Nguedia (photo), venue au Forum pour prendre la température: «En tant qu'ingénieure en génie civil, je recherche un stage dans le domaine d'expertise. J'aimerais d'abord travailler à l'étranger, mais ensuite pourquoi pas dans une organisation comme l'Etat de Vaud. J'ai une amie qui y travaille, elle dit que c'est très bien. Des projets intéressants et de bonnes prestations. L'Etat de Vaud est pour moi un employeur potentiel, mais plus tard. Une fois que je serai en quête de stabilité.»



## Entreprises élues par les étudiants

L'institut Trendance à Berlin a réalisé une étude auprès de 6 600 étudiants suisses sur le palmarès des 100 employeurs préférés, selon les filières d'études. Il ressort que l'intérêt des ingénieurs, des informaticiens et des scientifiques se portent sur des grandes entreprises qui présentent une stabilité de l'emploi, un dynamisme dans la recherche et l'innovation technologique, ainsi que des plans de mobilité internationale. Ainsi, ABB Suisse est l'élu no 1 devant Google Suisse et en troisième place IBM. Dans ce palmarès aucune administration publique ne ressort, à l'exception de l'Armée suisse (51<sup>e</sup>). On peut aussi citer en 20<sup>e</sup> position le Comité international de la Croix-Rouge.

# Débroussaillage des règlements

La revue des règlements, parfois obsolètes, offre de nombreuses possibilités de simplifier l'administration de la page 5. Le tableau ci-dessous est un guide : il recense les questions à se poser lors d'un réexamen.

**A**u fil du temps et des changements de contexte, lois, règlements et directives ont une tendance naturelle à se complexifier. Certaines dispositions deviennent excessivement normatives et trop chères, d'autres sont incohérentes, obscures ou obsolètes. La simplification administrative permet de diminuer l'impact des règles et autres obligations étatiques sur les usagers. Ces contraintes réglementaires sont désagréables pour les particuliers; elles ont des consé-

quences mesurables pour les entreprises, ou prestataires de services externes: coûts salariaux, indemnités, pertes de productivité. Il s'agit donc, à travers la démarche SimpA, d'inviter les services à examiner toutes possibilités de réduire les charges administratives par un allègement de la réglementation. Pour chaque formulaire à remplir, pour chaque procédure à suivre pour obtenir une autorisation, pour chaque obligation d'enregistrement ou d'agrément – en clair, pour chaque exigence

imposée à un usager – il s'agit de s'interroger sur les possibilités de les simplifier. Le tableau ci-dessous peut servir de guide à cet effet.

## 38 mesures adoptées

Un premier train de 38 mesures vient d'être adopté – dont celles présentées en p.5; 200 pistes de simplification sont à l'examen dans les services, dans le cadre de la démarche SimpA. L'identification et l'analyse de nouvelles mesures se poursuivent.

Pistes	Questions à se poser	Exemples
Suppression d'une formalité administrative	<p>• Les attestations, autorisations demandées, les contrôles effectués sont-ils vraiment nécessaires? Le risque en cas de suppression est-il acceptable?</p> <p><i>Le public cible ne doit plus remplir la formalité parce que la réglementation est supprimée ou que la formalité est supprimée de la réglementation.</i></p>	<p>Suppression d'autorisations obsolètes</p> <p>Abandon de l'obligation de conserver certaines données ou de remplir certaines statistiques.</p>
	<p>Une alternative permet-elle, sans déréglementer, d'alléger la charge administrative?</p> <p><i>La formalité est formellement supprimée mais remplacée par d'autres instruments qui génèrent une charge administrative moindre.</i></p>	<p>Contrôles par sondage a posteriori.</p> <p>Intégration des contrôles de même nature.</p> <p>Taxes d'incitation.</p> <p>Reconnaissance des contrôles et des certificats privés.</p>
Conditions d'exercice de la formalité administrative	<p>Le public cible auquel s'applique la réglementation peut-il être réduit?</p> <p><i>Le nombre de personnes devant remplir la formalité ou l'obligation est réduit.</i></p>	<p>Demande de statistique auprès d'un échantillon plutôt que toute la population concernée.</p> <p>Augmentation/diminution des seuils.</p>
	<p>La périodicité d'une formalité peut-elle être réduite?</p> <p><i>La fréquence (annuelle, ou chaque X années) est abaissée.</i></p>	<p>Allongement de l'intervalle entre les périodes où la formalité doit être accomplie.</p> <p>Contrôles effectués en alternance.</p>
Forme d'exercice de la formalité	<p>L'administration peut-elle prendre l'initiative en lieu et place de l'utilisateur?</p> <p><i>L'administration informe l'utilisateur de l'obligation à accomplir et des actions à entreprendre, voire les accomplit elle-même.</i></p>	<p>Allocation ou subvention accordée automatiquement plutôt que sur la base d'une demande formelle.</p> <p>Demande d'attestation effectuée directement par l'administration.</p>
	<p>Les données demandées sont-elles déjà connues par l'administration?</p> <p><i>Les sources de données authentiques sont exploitées = certains services sont reconnus comme détenteur unique d'une donnée; ils en réglementent l'accès par les autres services.</i></p>	<p>Accès aux données des registres centraux.</p> <p>Échange de données ou d'informations avec d'autres services.</p> <p>Formulaires préremplis.</p>
	<p>Le mode de transmission des données exige-t-il un minimum de temps? Tient-il compte des possibilités du groupe-cible?</p> <p><i>Le public cible doit pouvoir bénéficier d'un mode de transfert des informations qui nécessite peu de temps (via Internet) tout en conservant des modes alternatifs (remise au guichet, envoi postal).</i></p>	<p>Développement d'une application d'échange de données sur internet.</p> <p>Suppression de déplacements physiques.</p>
	<p>Les procédures liées à la formalité peuvent-elles être améliorées? accélérées?</p> <p><i>Le processus d'exécution est transparent et efficace.</i></p>	<p>Mise à disposition de formulaires simples et conviviaux.</p> <p>Diminution du nombre d'intervenants par l'instauration d'un guichet unique.</p> <p>Coordination des procédures, mise en place d'un workflow..</p>
Accompagnement des usagers et entreprises	<p>L'accessibilité, la lisibilité et la disponibilité de l'information peuvent-ils être améliorés?</p>	<p>Mise à disposition de guides et d'aides à la conformité.</p> <p>Hotline.</p>

stration, comme l'illustrent les deux cas  
amen des règlements.

## Réserves de zones à bâtir : un inventaire accéléré et facilité

En matière d'aménagement du territoire, l'Etat doit pouvoir connaître et localiser, pour chaque commune, les réserves de surfaces constructibles dans les zones à bâtir existantes. Pour récolter ces informations, le Service du développement territorial (SDT) demandait jusqu'alors aux municipalités de fournir un aperçu de l'état d'équipement (accès, raccordement au réseau d'eau, etc.) de leurs terrains en zone à bâtir (construits ou non construits), que le Canton devait ensuite formellement approuver. «Ce travail impliquait un travail important entre les communes et le SDT, où les plans circulaient entre différents bureaux, pour terminer par une approbation du chef du Service», note Philippe Gmür, chef du SDT où est née l'idée de simplifier ce processus.

Il faut savoir que le Plan directeur cantonal, élaboré avec le souci de contenir l'étalement des constructions hors des périmètres des centres, limite en effet la croissance du parc immobilier à un équivalent de 15 % de la population actuelle pour les 15 prochaines années. Plus que celle de l'équipement, la question de l'évaluation des réserves de zones à bâtir est désormais cruciale, «spécialement en cas de projet d'aménagement ou de litige», note le chef du SDT. L'Etat peut par exemple interdire la planification de nouveaux lotissements si les réserves de terrains à bâtir répertoriées suffisent ou sont trop importantes. Dès 2011, avant de soumettre un projet de développement de leur territoire au SDT, les communes dresseront l'état de leurs réserves de parcelles constructibles sur la base d'un fichier informatique que leur transmettra le SDT et qui compile automatiquement différentes données territoriales pertinentes. Le travail des communes se limitera dès lors à examiner, au besoin à amender ce document que générera une application, développée spécialement à cet effet pour le SDT. «Les communes n'auront plus à faire qu'un contrôle relativement simple des données et à justifier les demandes de modifications importantes», résume Philippe Gmür. Le chef du SDT estime que ce nouveau processus permettra d'accomplir en un mois des démarches qui en prenaient parfois six dans l'ancien système.



Philippe Gmür, chef du SDT: «Nous mâcherons le travail des communes.»



Arlinda Morina et Joëlle Chassot seront libérées des tâches répétitives liées aux autorisations de témoigner: le visa du SJL ne sera plus requis.

## Autorisations de témoigner: plus besoin de préavis systématique

Travailleurs sociaux, enseignants, personnel des prisons: les collaborateurs et collaboratrices de nombreux domaines de la fonction publique sont régulièrement cités à comparaître devant la justice, pour témoigner dans des affaires impliquant les détenus, les élèves, les pupilles, ou toute personne dont ils s'occupent. Dans chacun de ces cas, le secret de fonction doit être levé. Jusqu'ici, cette mesure impliquait que le service concerné sollicite à chaque fois le préavis du Service juridique et législatif (SJL). De même, les tribunaux exigent régulièrement l'envoi de rapports, certificats de salaire ou autres documents. Et là encore, le préavis du SJL était systématiquement requis. Pour ces deux cas de figure, cette formalité n'est désormais plus nécessaire dans tous les cas. Les services pourront ainsi s'en passer lorsque la levée du secret ne pose pas de problèmes particuliers. Ils ne devront consulter le SJL que lorsqu'ils auront un doute sur ladite levée, respectivement lorsqu'ils souhaiteront la refuser. Cette mesure est l'une des 38 retenues dans le premier train de la démarche SimpA.

Ces demandes de préavis arrivaient à un rythme quotidien sur le bureau de Joëlle Chassot, qui en remplissait chaque année cinq classeurs fédéraux. «Ce travail, dont notre apprentie pouvait s'acquitter, induisait un va-et-vient de documents entre les services concernés et le SJL», explique la collaboratrice. Ces services, sur demande des tribunaux, transmettaient leur demande de préavis au chef du SJL, qui les signait. Il fallait ensuite photocopier ces pièces, les classer, retourner les formulaires signés au service expéditeur (avec une lettre d'accompagnement), où ils devaient de surcroît être visés par le responsable du service, si ce n'est par le chef ou la cheffe de département. «Parfois, il fallait faxer les documents dans des délais très rapides. Sinon, leur transmission pouvait prendre trois ou même quatre jours», rappelle Joëlle Chassot. La mesure de simplification, adoptée sur le principe par le Conseil d'Etat et qui se concrétisera à travers une modification du règlement d'application de la loi sur l'information, accélérera ce processus en accroissant la réactivité de l'administration, tout en libérant le SJL de tâches strictement procédurières. — LJ

# Les 25 ans du SASH

*Quatre forums permettront de discuter des activités du Service des assurances sociales et de l'hébergement.*

Le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) célèbre 25 ans d'existence. Il saisit l'occasion pour présenter au public ses activités touchant un large pan de l'action sociale et médico-sociale du canton. Quatre forums ont été organisés avec trois partenaires institutionnels. Le forum lausannois, avec le soutien des Retraites populaires, traitera des impacts du vieillissement sur les politiques médico-sociale et de santé. Celui de l'Ouest portera sur les proches aidants. Le forum du Nord s'intéressera à l'intégration sociale des personnes âgées. La politique familiale sera au cœur du forum de l'Est. Chacun des forums a été organisé avec la collaboration d'un partenaire du SASH à savoir la Fondation d'aide et de soins à domicile de la Côte pour le forum de Gland, Pro Senectute pour celui d'Yverdon et la Caisse cantonale AVS pour celui de Vevey.

- **Forum du Centre: Lausanne, le jeudi 4 novembre 2010, de 13h30 à 17h., Gymnase de Beaulieu, salle Fréminet, «La vieillesse ne sera plus ce qu'elle était»;**
- **Forum de l'Ouest: Gland, le mardi 9 novembre 2010, de 18h à 20h., Théâtre de Grand-Champ, « Nous sommes tous des proches aidants » ;**
- **Forum du Nord: Yverdon, le jeudi 11 novembre 2010, de 18h à 20h., salle Les Alizés, « Vieillir, et alors? »;**
- **Forum de l'Est: Vevey, le jeudi 18 novembre 2010, de 18h à 20h., hôtel Astra, «La famille, ça compte».**

Programme détaillé: [www.sash.vd.ch](http://www.sash.vd.ch)



Le SASH soutient et développe des mesures visant le maintien à domicile. Subventionnée, l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile compte toujours plus de clients pour des services comme les repas, l'aide au ménage, l'appui social ou l'aide aux transports.

## Le soutien aux familles est devenu dominant au cours des années

*Le chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement Fabrice Ghelfi explique le développement du SASH depuis sa création.*

– *Comment a évolué le service en 25 ans?*

– Depuis 1985, le SASH a passé de moins de 20 à 70 personnes. Son budget a plus que doublé et ses missions se sont enrichies avec l'élargissement du champ des assurances sociales. Nos partenaires s'étendent à l'entier du secteur médico-social (EMS, maintien à domicile, associations diverses) ou des assurances sociales. Nos compétences économiques et financières se sont développées et les structures de surveillance et de contrôle de nos partenaires subventionnés se sont renforcées.

À ses débuts, le service était surtout dévolu aux personnes pauvres et rentières. Il y avait alors environ 50 000 bénéficiaires. Aujourd'hui, les familles dominent (subsidés aux primes d'assurances maladie, allocations de maternité) et les subsidés touchent 160 000 personnes, l'aide à domicile 21 000, les EMS 6000 et les PC AVS/AI près

de 30 000. En tenant compte du cumul possible, on peut estimer que le SASH appuie environ 180 000 personnes chaque année.

– *Que dire du secteur médico-social?*

– Le SASH soutient le développement du maintien à domicile des personnes handicapées et âgées. Le canton subventionne l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) qui compte toujours plus de clients pour des services comme les repas, l'aide au ménage, l'appui social ou l'aide aux transports.

En matière d'hébergement, le tarif des prestations en EMS a été standardisé très tôt dans le canton. Le système qui entrera en vigueur en 2011 au niveau fédéral est proche de celui que nous avons adopté il y a 10 ans. Dans un esprit de partenariat, nous contrôlons la qualité de prise en charge sociale et la gestion financière des établissements médico-sociaux (EMS).

– *Et en matière d'assurance-maladie?*

– Le SASH participe à l'élaboration du préavis du canton sur les propositions

de primes des assureurs et à la communication générale sur ce thème. Nous surveillons les hausses des primes.

– *Quel est le rôle du SASH en matière de politique familiale?*

– Le Service développe et veille à la mise en œuvre de mesures de soutien financier aux familles comme les allocations familiales et les allocations de maternité. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les allocations familiales sont allouées aux personnes sans activité lucrative et à celles exerçant une activité lucrative indépendante. L'allocation cantonale de maternité a été élargie pour tenir compte des lacunes du droit fédéral.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat vient d'adopter un projet de loi visant l'introduction de prestations complémentaires destinées aux familles pauvres qui travaillent et créant un pont vers l'AVS pour les personnes en fin de droit au chômage proches de l'âge de la retraite. Ce projet sera soumis au Grand Conseil d'ici fin 2010.

*Propos recueillis par Anouk Farine/DSAS*

## À vendre

**Mobilier pour chambre de bébé.** Armoire: hauteur 185 / long. 100 / prof. 60 cm. Commode - plan à langer: hauteur 92 / long. 100 / prof. 80 cm. (Articles réalisés par un menuisier). + Un lit de bébé assorti, marque Sauthon. Prix à discuter. 079 205 13 23.

**Deux canapés 3 places,** cause double emploi, très bon état. Long. 227 x prof. 97 x haut. 90 cm. 650.-/pce (à discuter). 079 413 43 33.

**Cadre de lit,** couleur hêtre, sommier Bico-flex avec tête réglable (utilisé dans une chambre d'amis). Dimensions sommier : larg 120 X long 180. A emporter à Penthalaz. 270.- à discuter. 078 714 78 87.

**Poêle-cheminée électrique** avec télécommande (marque Campinas), cause double emploi, . 490 x 345 x 795 mm. Puissance 1000 / 2000 W. Garantie 04.02.2012. 120.- (à discuter). 079 413 43 33.

**Grand poêle à bois,** 7 kwh, en fonte, céramique et briques réfractaires, 180 kg. Très efficace. 1450.- 079 436 94 32.

**Four à vapeur** «Kitchenware», cause double emploi. Appareil neuf sous garantie. 29 x 45 x 35cm. 2000 W. 150.- (à discuter), 079 413 43 33.

**Agencement de cuisine complet.** meubles, évier, hotte ventilation, four électrique, vitrocéram de 3 ans et lave-vaisselle de 2 ans. 800.- à enlever à Onnens. 076 202 90 01.

**Armoire à vins** Novamatic KSWF 501.3-IB BOR/AN, peu utilisée, garantie 06.2011, filtre au charbon, aération contrôlée, sans CFC ni HFC. 155/59.5/59.5cm, contenance 288 L. (86 bouteilles), consommation 1.20 kWh/jour. Serrure et lumière intégrées. Température intérieure de 6 à 16 C. 700.- 078 768 50 47 - natifoot@hotmail.com.

**Trois manteaux de fourrure** taille 38 (bons prix - à discuter): une veste 3/4 en agneau blanc, une veste en loup des prairies roux, une veste 3/4 vison brun foncé. 079 253 70 68 mrouiller@sunrise.ch.

**Sac à roulettes** Samsonite, très bon état, souple, tissu résistant noir. L:73cm, l: 34cm, h: 27cm, 77 litres. Poche chaussures séparée au-dessous + poche sur le côté. Double poignée + bandoulière. 2 roulettes + poignée souple. 50.- pacoprod@hotmail.com.

**Sac de couchage** Quechua S5 ultralight M jamais utilisé. Forme sarcophage large aux épaules, colerette, zip avec rabat antifroid. Taille max 170 cm. T° confort 5

c° - T° limite 0°. 1160 grammes. Sac de compression : volume compressé 7 litres. 50.- pacoprod@hotmail.com.

**Tapis de course** Rebook, 40 x 120 cm, 7 prog., 3 prog. d'entraînement personnalisables, inclinaison, vitesse de 0,8 à 14 km/h. Neuf, vendu cause maladie. Garantie 2 ans Descriptif www.sportxx.ch. Acheté 1390.-, vendu 1000.- 021 634 10 30 (répondeur) ou 079 277 38 20.

**Téléviseur LCD 1,07m 42»** Acer, HD ready 42» 2 x peritel, 2 x HDMI, tuner défectueux mais utilisable avec décodeur externe (Citycable numérique, Cablecom, Dreambox, Satellite...) acheté il y a 3 ans 2000.- cédé 300.- 078 900 34 34.

**Jeux de construction** de chute de domino pour enfants de 6 à 106 ans, avec véhicule poseur, très complet, de nombreux accessoires. Carton de 30 x 50 x 15 cm, 30.-. Envoi par poste 8.- 021 803 69 64.

**Livres pour enfants** dès 7 ans, une énigme à suivre au fil des tomes 1 à 7, La Cabane Magique, les 7 livres 7.- Manga: Detective Conan Nos 1-2-5-13-14-15-16-18-19. Les 9 livres 9.-. Envoi par poste possible. 021 803 69 64 (repas).

**Aspirateur balai + à main** détachable 2 en 1, rouge, 1000 W, manche télescopique, sans sac, garanti juillet 2011, 100.- 021 803 69 64 (repas).

**Cintres en bois** pour enfants, cintres à pantalons 16 pces, cintres à chemises 30 pces, état neuf, le tout 20.-. Envoi par poste: 9.- 021 803 69 64 (repas).

**VTT Scott Génius,** modèle 2010, taille M, tout suspendu, shimano XT, état de neuf, 3500.- (cause double emploi). 079 547 85 75 ou 079 446 70 92.

**Deux pneus neige** Yokohama 175/65R 14, utilisés une saison, 100.- 076 562 04 02.

## Véhicules

**Opel Zafira 1.8,** 140cv, 2007, 48'000 km, comme neuve, pneus hiver + jantes. 22'000.- 076 325 90 25.

**Renault Espace** Dynamique 2.0. Turbo 170 CV, 2008, 41'000 km, essence, anthracite, métallisée, 23'000.- à discuter. Garantie décembre 2010. Sellerie tissu/cuir, vitres teintées, contrôle stationnement arrière, Tempomat, porte vélo d'origine. 4 pneus hiver, clim, airbags 4 jantes alliage léger 17", ESP, ABS, ASR, etc. 079 212 80 00, 024 433 13 06.

**Honda Civic** noire, 1,8 l., octobre 2008, 25000km, 22'000.- 079 275 16 68.

## Logement

**Cronay (5 km d'Yverdon),** chaleureux duplex 3 p., 80 m2, cachet, dans ferme rénovée. Indépendant, cuisine équipée, lave-vaisselle. Lave + sèche-linge. Fourneau Godin au salon. Jardinnet. Tranquillité. Libre de suite. 1100.- / mois. 024 433 13 06 ou 078 841 17 50.

**Echange au Mont-sur-Lausanne,** 3,5 p., à 1 min. bus 8 et 60, 1470.- / mois charges et garage inclus, 2 chambres, bain, cuisine agencée, balcon, téléviseur, 2e étage, immeuble de 9 appts, place dans garage, lessive et séchoir gratuits, contre 4,5 p. loyer max 1800.- Lausanne et environs. 078 900 34 34.

## Immobilier

**Chabrey,** à vendre mai-720'000.- 4.5 p., 113 grand jardin, terrasse, garage, 7 min. du lac et autoroute Berne-Lausanne, libre de suite. 079 818 69 16.

**Echallens,** villa de 6 p., 1985, 4 chambres, cuis. équipée, séjour, salon, salle à manger, cheminée, 2 bains dont un équipé pour handicapés, piscine 4 m2. Garage, 3 places de parc, jardin de 1065 m2, potager, grill, terrasse donnant accès à la piscine extérieure. 1'300'000.- Notice de vente sur demande. 079 922 01 55.

## Vacances

**Seillans, Var** (45 min. de Cannes), mas ancien, cheminée à Noël, piscine chauffée en été, campagne, tennis et planche à voile à proximité. 3 ch. 7 lits) 2 bains, machine à laver, lave vaisselle. Photos <http://lesselvesdesbouques.com> Libre à Noël et pendant les vacances scolaires. 1000.- à 1400.- selon période. 0033 643209541.

**Villars-sur-Ollon,** saison d'hiver 2010-2011 (décembre-avril), studio 30 m2 plain pied tout équipé, sur les pistes, dans le domaine de La Résidence. 1000.- / mois tout compris. 079 205 53 55 - pascal@duvoisin.net.

**Toscane, Quesia,** 10 km Viareggio (grand carnaval de mi février à mi mars), 15 km de Pisa et Lucca, 70km de Florence, dans les oliviers, joli appart. très calme, à 5 min. à pied du centre de Quesia. 2 chambres, cuisine, coin à manger, terrasse pavée, mer et plages de sable fin. Dès 300.- / sem. 026 665 11 69.

**Verbier,** appart. tout confort, 2-4 personnes; location à la semaine, libre de suite. 079 279 06 87.

## Divers

**Cherche informaticien** pour m'aider à configurer mon ordinateur (Windows 7). Merci d'avance. 079 464 73 83.

## Announces

T, ,

**Vous avez entre 60 et 75 ans et désirez débiter un programme d'exercice physique ?**

Nous recherchons des personnes qui ne pratiquent actuellement aucune activité physique régulière pour participer à une étude clinique conduite par l'université de Lausanne.

Dans cette étude, nous évaluerons les effets de l'exercice physique sur les risques de développer un diabète de type 2. En effet, le diabète est un problème de santé grandissant qui touche particulièrement la population de 60 ans et plus. Un mode de vie sédentaire est un facteur de risque important au développement de cette maladie et la pratique régulière d'activité physique peut aider à diminuer les risques du diabète de type 2. Cependant, les mécanismes impliqués sont encore inconnus.

Nous recherchons des hommes et des femmes, entre 60 et 75 ans, non fumeurs et qui désirent débiter un programme d'activité physique régulière. La participation à cette étude comprendra un programme d'entraînement physique personnalisé de 4 mois supervisé par des spécialistes de l'exercice ainsi que plusieurs visites médicales qui permettront d'évaluer votre métabolisme avant et après la phase d'entraînement.

Pour toute personne intéressée à participer à cette étude vous pouvez obtenir des renseignements auprès de :

Etude AGIR  
Département de physiologie, UNIL  
Rue du Bugnon 7a, 1005 Lausanne  
Téléphone : 021 692 55 45  
Email : [fbm-dp-FA@unil.ch](mailto:fbm-dp-FA@unil.ch)

 UNIL | Université de Lausanne

 Centre hospitalier universitaire vaudois

**Le manque d'activité physique peut entraîner des problèmes de santé**



# Inventaires

*Aussi bien «Les petits métiers» d'Irving Penn que les «Imprimés 1964-2010» de Bernd et Hilla Becher, transforment le regard et parlent à la mémoire par le mode de la série décontextualisée.*

**G**azomètres, hauts-fourneaux châteaux d'eau, silos à charbon, tours de refroidissement... C'est tout un inventaire du patrimoine industriel qu'ont dressé quasi scientifiquement le couple d'origine est-allemande Bernd et Hilla Becher depuis les années 1950.

Poids lourd de la photographie contemporaine, ce couple d'origine est-allemande, dont les artistes qu'ils ont formés ou influencés à Düsseldorf, comme Andreas Gursky ou Thomas Struth, sont parfois plus connus qu'eux-mêmes, a changé notre regard sur

les friches industrielles. Photographiées toujours avec le même angle sous un ciel gris d'hiver et inventoriées de manière systématique, les constructions qui, pour leurs architectes, répondaient à une préoccupation avant tout utilitaire et fonctionnelle, prennent le statut de sculptures. L'évolution de ce statut est mise en évidence par le choix de ne pas exposer de tirages, mais plutôt les publications imprimées par les Becher. Au fil des années, les mises

en page des Becher se modifient, tirant longtemps parti de juxtapositions de séries.

## Petits métiers dans trois villes

Un intérêt similaire pour les inventaires et une conscience comparable d'un monde qui disparaît ont sans doute motivé le photographe de mode américain Irving Penn décédé en 2009. Dans les années 50, il a recensé une kyrielle de petits métiers au travers de portraits de travailleurs. Accostés, dans les rues de Paris, Londres ou New York, ses modèles en habits de travail se rendaient dans le studio du photographe qui les immortalisait dans un décor neutre et simple, en noir et blanc sous une lumière naturelle et selon un protocole fixé. Dans ces circonstances, la mise en évidence des individualités est saisissante. Comme celle des différentes cultures que l'on peut s'amuser à reconnaître sans indice



*Les garçons bouchers, Paris 1950 @ Les Editions Condé Nast S.A.*

## «Allô l'école, ici les musées»

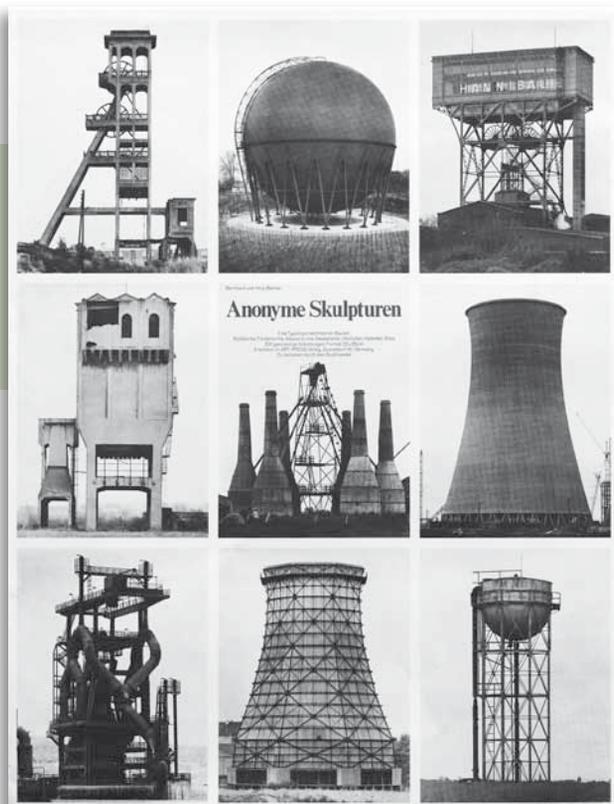
Le musée de zoologie s'associe aux musées d'archéologie et d'histoire, de botanique, de géologie et monétaire pour proposer de nombreuses activités telles «Les ateliers des enfants», «Le Ciné du musée», ou celles de la plateforme Ecole-Musée».

- Ciné du musée en novembre, séances publiques le mercredi à 14h30, à l'Aula du Palais de Rumine, entrée libre. (séances écoles sur réservation mercredi et jeudi):**
- 10 novembre: L'éruption magique (40 min). Réservations 021 692 44 70 - [musee.geologie@unil.ch](mailto:musee.geologie@unil.ch).
  - 24 et 25 novembre: Les Pygmées de la forêt africaine (47 min). Réservations 021 316 34 30 - [info@mcah.ch](mailto:info@mcah.ch).

## Brazul

Au cœur de la jungle amazonienne, aux confins des actuels territoires du Vénézuéla et du Brésil, s'élève le massif de la Neblina («monts des nuages»). Peuplée par les Indiens Yanomani, cette contrée est encore largement inexploree. C'est là que des scientifiques lausannois ont fait, il y a quelques mois, une découverte sensationnelle...

- **Brazul.** Par les Voyages Extraordinaires. Conférence-spectacle, coproduite par la Grange de Dorigny et présentée au Musée romain de Vidy. Jusqu'au 21 novembre (sauf ve 5 et sa 20), ma-je-sa 19h / me-ve 20h30 / di 17h / lu relâche. Réservations au 021 315 41 85.



*Anonyme Skulpturen erscheint im Art-Press Verlag. Art-Press, Düsseldorf, 1970.*

lié au contexte. Une salle de l'exposition met précisément côte à côte des travailleurs du même métier photographiés dans chacune des trois villes et dont la façon de prendre la pose trahit l'origine.

## Tirages au platine

Le dernier étage du musée permet d'admirer des tirages au platine dont Irving Penn a exploré les possibilités dans les années 60. Et de constater combien le support papier peut donner de volume aux objets comparé au même support enduit de gélatine dans la technique argentique. – JC

- **Bernd & Hilla Becher – Imprimés 1964-2010.**
- **Irving Penn – Les petits métiers.**

**Musée de l'Elysée ([www.elysee.ch](http://www.elysee.ch)). Jusqu'au 16 janvier, ma-di: 11h-18h. Visite commentée de l'exposition: dimanche 14 novembre, à 16h.**

## Portes ouvertes à l'ERACOM



L'Ecole romande d'arts et communication (ERACOM) ouvre ses portes au public et présente ses formations de flexographe, concepteur en multimédia, polygraphe et autres professions du livre, du papier et du numérique.

- **ERACOM: portes ouvertes.** Rue de Genève 55. Vendredi 26, de 15h à 18h30 et samedi 27 novembre de 9h à 16h.